



Eglise catholique - paroisse d'Ermont

La Lettre de saint Flaive



N° 111

Le lien entre les paroissiens

6 février 2016

Que nous prenions soin de la création, reçue comme un don gratuit, en la cultivant et la protégeant pour les générations futures.

Qu'augmentent les opportunités de dialogue et de rencontre entre la foi chrétienne et les peuples d'Asie.

Intentions du Saint-Père pour février 2016.



EVO de février 2016 mise sur la famille

Dans ce numéro :

Editorial	1
Brèves	2
La Foi et les œuvres, Père R. Cantalamessa	2
Dimanche de la santé	3
Fête du Têt	3
Frères de Syrie (suite)	3
Saint Jean de Matha	4
Prière de Carême	4
AED : le génocide des chrétiens d'Orient	4



Tout recommence en Jésus-Christ

Tout recommence en Jésus-Christ, prenons la route qui nous mène à lui.

Ce beau chant exprime de façon merveilleuse le temps de Carême que nous vivons.

« Prenons la route du désert, où nous attend dans le silence, un Dieu qui cherche un coeur ouvert, pour lui offrir son alliance. »

Le Carême est un temps privilégié pour vivre la proximité avec le Seigneur. Dans sa chambre, dans un oratoire et ou une église, chacun peut redécouvrir le Dieu si proche qui nous parle, nous rassure, nous console et qui veut, plus que jamais, bâtir sa demeure dans nos vies. Notre prière, plus assidue, pourrait prendre différentes formes : méditation, adoration du Saint Sacrement, lecture de la Parole de Dieu, chapelet, eucharistie... Profitez de ce temps pour renouer avec la prière et soutenons nos catéchumènes : Ahou, Annie, Léa, Vicky, Bruno et Vincent, qui seront baptisés à Pâques.

« Prenons la route du pardon, où nous attend dans la tendresse, un Dieu qui ouvre sa maison aux héritiers de la promesse. »

Le Carême est le temps par excellence de la réconciliation. A l'image de l'enfant prodigue qui rentre chez son père, nous avons l'occasion de rentrer dans le coeur de Dieu et de faire la belle expé-

rience de la miséricorde. Dieu nous offre toujours une nouvelle possibilité de restaurer notre relation avec lui. L'initiative « 24 heures pour le Seigneur » aura lieu le 11 mars à 18h à Eaubonne et le 12 mars à 15h à l'église Saint-Flaive. Profitons de ce temps pour nous réconcilier avec nous-mêmes, avec les autres et avec Dieu. Par ailleurs, nos prêtres restent à notre disposition aux heures de permanence.

« Prenons la route de la croix, où nous attend dans la souffrance celui qui tombe et qui se broie dans la terre de nos errances. »

En vivant le Carême, nous nous associons à la souffrance et à la Passion de Jésus. En même temps, nous nous faisons solidaires de nos frères qui souffrent dans leur corps ou dans leur âme.



Le désert, photographié par l'Abbé Gilbert Gobert

Nous ne pouvons pas rester indifférents à la souffrance des hommes de notre temps. Déposons ces souffrances - les nôtres et celles des autres - au pied de la croix de Jésus. Il les transformera par sa mort et sa résurrection. Ne l'oublions pas : le Carême nous prépare à vivre la Pâque, la Pâque du Christ et notre propre Pâque. Mourons dans ce qui nous enferme sur nous-mêmes, pour renaître dans ce qui nous ouvre au Christ et aux autres.

A la suite du Pape François, je voudrais nous dire : *« Ne laissons pas passer en vain ce temps de Carême favorable à la conversion ! »*

Votre curé, Père Patrice Mekana, S.A.C.

Brèves

Sélectionnées par C. G.

Chrétiens d'Orient : les 30 projets d'aide de l'AED

L'AED annonce 30 nouveaux projets d'aide d'urgence pour les Syriens et Irakiens ayant échappé aux persécutions. Ces projets (19 en Syrie et 11 en Irak) permettront de fournir des vivres, médicaments et abris aux familles sur place, qui s'appêtent à affronter l'hiver. « Il est hélas peu probable que les réfugiés puissent rentrer chez eux avant longtemps. Il nous faut intensifier notre aide. Ces 30 nouveaux projets s'additionnent aux 25 millions d'euros déjà déployés en Irak (15 millions) et en Syrie (10 millions) depuis le début du conflit », déclare Marc Fromager, directeur de l'AED en France.

France : les migrants chrétiens de Calais

Les migrants qui séjournent dans la "jungle de Calais" sont affligés. Comme le montre la photo parue dans La Croix du 3 février, une chapelle construite par les migrants a été démolie sur ordre de l'administration française. Ce triste incident est pour les chrétiens une preuve supplémentaire des conditions inhumaines qui sont infligées aux migrants sur le territoire français.

Irak : destruction de monastère Saint-Elie

Les chrétiens d'Irak ont été bouleversés en apprenant la destruction par Daech du monastère Saint-Elie (Dair Mar Elia) de Mossoul, qui datait du VI^e siècle. « Il revêtait une grande importance pour nous autres chrétiens. C'était le synonyme de notre histoire ancestrale en Irak », dit Le Père Dankha Issa, religieux de l'Église chaldéenne, qui ajoute : « Ceux qui commettent ces actes sont des fils du diable. Nous ne pouvons que prier pour eux. Seul Dieu peut nous aider. »



La foi, les œuvres et l'Esprit Saint

L'Évangile nous parle d'un Dieu qui, par pure grâce, est venu à notre rencontre en son Fils Jésus, qui « a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne se perde pas, mais obtienne la vie éternelle » (Jn 3, 16).

Mais ainsi, ne réduisons-nous pas l'Évangile à une seule dimension, celle de la foi, en négligeant les œuvres ? [...] Un jour, aux apôtres qui le suivaient depuis longtemps, Jésus dit : « Si vous ne changez pas pour devenir comme les enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des Cieux » (Mt 18,3) ; Jean, dans l'Apocalypse, répète à chacune des sept Églises l'impératif « convertis-toi ! » c'est-à-dire : "reviens à ta ferveur des débuts, sois vigilant, accomplis les œuvres, cesse de te bercer dans l'illusion d'être en règle avec Dieu, sors de ta tiédeur !" (cf. Ap 2-3).

Cela s'explique par une simple analogie avec ce qui arrive dans la vie physique. L'enfant ne peut rien faire pour être conçu dans le sein de la mère ; il a besoin de l'amour de deux parents qui lui donnent la vie ; mais, une fois venu au monde, il doit faire fonctionner ses poumons, respirer, téter du lait, sinon la vie qu'il a reçue mourra. C'est dans ce sens que l'on doit comprendre la phrase de saint Jacques : « La foi sans les œuvres est morte » (Jc 2, 26).

C'est aussi le sens que la théologie catholique a toujours donné à la définition de Paul (Ga 5, 6) « la foi, qui agit par la charité ». Nous ne serons pas justifiés par nos bonnes œuvres, mais nous ne serons pas sauvés sans nos bonnes œuvres ; on peut résumer ainsi ce que le concile de Trente dit sur ce point et que les chrétiens partagent de plus en plus dans le dialogue œcuménique.

L'exhortation apostolique du pape François reflète cette synthèse entre foi et œuvres. Après avoir commencé par parler de la joie de l'Évangile qui emplit le cœur, il rappelle, dans le corps de la lettre, tous les grands « non » que l'Évangile prononce contre l'égoïsme, l'injustice, l'idolâtrie de l'argent, et tous les grands « oui » qu'il nous encourage à dire au service d'autrui, à l'engagement

social, aux pauvres. C'est la démonstration que la rencontre personnelle avec Jésus, dont il nous parlait au début de la lettre, est loin d'être une expérience intimiste et individualiste ; elle devient, au contraire, le ressort principal pour l'évangélisation et la sanctification personnelle.

Mais l'engagement que l'Évangile exige n'affaiblit pas la promesse de joie par laquelle Jésus inaugure son ministère ; bien au contraire, elle la renforce. Cette grâce que Dieu a offerte aux hommes en envoyant son Fils dans le monde, maintenant que Jésus est mort et ressuscité et qu'il a envoyé l'Esprit Saint, ne laisse pas le croyant seul aux prises avec les exigences de la loi et du devoir ; mais elle fait en lui et avec lui ce qu'il lui ordonne. L'aide divine le fait

« déborder de joie au milieu de toutes ses détresses » (cf. 2 Co 7,4).

C'est sur cette certitude que le pape François achève son exhortation. L'Esprit Saint, rappelle-t-il, « vient au secours de notre faiblesse » (Rm 8, 26). Il est

notre grande ressource. La joie promise par l'Évangile est le fruit de l'Esprit (Ga 5, 21), qui ne se développe que grâce à un contact continu avec lui.

Lors d'une rencontre avec les responsables des Fraternités charismatiques, le 31 octobre 2014, le pape François a cité l'exemple de la respiration humaine. Elle se produit en deux temps : d'abord l'inspiration qui permet de recevoir l'air, puis l'expiration qui permet de l'expulser. C'est, disait-il, un beau symbole de ce qui doit se passer dans l'organisme spirituel. Nous inspirons l'oxygène, qui est l'Esprit Saint, en priant, en méditant la parole de Dieu, par les sacrements, la mortification, le silence ; nous répandons l'Esprit quand nous allons vers les autres, quand nous annonçons la foi et faisons œuvre de charité.

Ce temps de carême qui s'ouvre est, par excellence, un temps d'inspiration. Faisons, en cette période, de profondes respirations ; emplissons d'Esprit Saint les poumons de notre âme, et ainsi, sans nous en rendre compte, notre haleine sentira bon le parfum du Christ. Bon Carême à tous !

Raniero Cantalamessa, O.F.M. Prédication de Carême du 27 février 2015 (extraits)



Dimanche de la Santé à Ermont



Le Dimanche de la Santé du 14 février 2016 a pour thème : « Qui entendra nos cris ? » Célébré le même dimanche dans les paroisses, hôpitaux, cliniques, maisons de retraite, dans tous les diocèses, il permet à l'assemblée des chrétiens d'être sensibilisée à la place de nos frères souffrants et à leur dignité. Que tous les cris de notre monde soient recueillis et portés dans la prière de notre communauté.

« *Qui entendra nos cris ? cris des habitants des pays en guerre, cris des affamés de notre terre, cris des sans-abris, sans toit, sans travail, cris angoissés de certains malades, cris des proches, aidants souvent épuisés, cris adressés au*

monde médical qui propose des traitements, des soins, de l'écoute, un encadrement. »

Un Puits de la Parole est proposé aux personnels de santé, au Centre Saint-Jean-Paul II, à 9h30, puis nous nous retrouverons tous pour la messe de 11h à l'église Saint-Flaive, où certains vous feront partager leur expérience de vie auprès des malades.

Ce dimanche est aussi celui de la Saint Valentin, et un couple témoignera de la « vie reçue en abondance », malgré les souffrances ou les difficultés vécues.

A l'offertoire, les intentions de prières déposées aux pieds de la Vierge de Lourdes seront confiées à son Fils.

« *Nous pouvons demander à Jésus miséricordieux, par l'intercession de Marie, sa Mère et la nôtre, qu'il nous accorde, à tous, cette disposition au service de ceux qui sont dans le besoin, et concrètement de nos frères et sœurs malades... La rencontre avec la souffrance est toujours un mystère, Jésus nous aide à en dévoiler le sens. [...] A tous ceux qui sont au service des malades et des personnes qui souffrent, je souhaite d'être animés par l'esprit de Marie, Mère de la Miséricorde, afin que tous puissent redécouvrir la joie de la tendresse de Dieu. J'accompagne cette prière pour vous tous de ma bénédiction apostolique.* »

(Extraits du message du Pape François pour la XXIV^{ème} journée mondiale du malade 2016)

T. B. pour le Service Evangélique des Malades

L'An nouveau des Vietnamiens

L'année 2016 sera placée sous le signe du Singe (hóu en chinois) en Chine et en d'autres pays d'Asie du sud-est. Le Nouvel An chinois commence le 1^{er} jour du 1^{er} mois lunaire, qui correspond au 8 février de l'an grégorien 2016. Le Nouvel An Chinois est aussi appelé fête du Printemps et fête du Têt au Vietnam. Le terme Nongli Xinnian signifie littéralement « Nouvel An du calendrier agricole ». Les festivités durent quinze jours, de la première nouvelle Lune à la première pleine Lune de l'année, qui est la « fête des lanternes ». Le Singe est le 9^e animal du cycle zodiacal chinois. Il vient après la Chèvre et avant le Coq. On le dit malin, débrouillard, doué en affaires et opportuniste. Il s'entend bien avec le Rat et le Dragon, mais très mal avec le Tigre. En Chine, comme en France, des proverbes et des mots d'auteurs font au singe une réputation de filou intelligent et facétieux, d'où les expressions « malin comme un singe »



et « faire des singeries ». En Chine, « un singe coiffé d'un chapeau » est une personne sans élégance portant de somptueux vêtements. En France, « ce n'est pas à un vieux singe qu'on apprend à faire des grimaces. » La Fontaine évoque le singe se servant du chat

pour tirer les marrons du feu sans se brûler lui-même. Selon Montesquieu, « le caractère naturel du Français est composé des qualités du singe et du chien couchant. » Quant à Jean Cocteau, il déclare : « Tout homme porte, sur l'épaule gauche, un singe et, sur l'épaule droite, un perroquet. »

La communauté vietnamienne catholique d'Ermont vous invite à la **fête du Têt dimanche 21 février, à 15h, à la chapelle Notre-Dame-des-Chênes**. La messe sera présidée par Mgr Joseph Mai Duc Vinh, recteur de la Mission vietnamienne de Paris, et sera suivie d'un repas festif, avec les exploits de la Licorne (le dragon), des danses et chants traditionnels, des jeux.

C. G.

Le chapelet du lundi et les équipes du Rosaire

Nous rappelons à tous les paroissiens qu'ils peuvent confier leurs intentions de prière aux équipes du Rosaire et aussi au groupe du chapelet qui se réunit à l'église Saint-Flaive chaque lundi après-midi. Nous continuons à leur confier nos frères réfugiés de Syrie, et particulièrement Jacqueline, la maman de Majd, Fadi et Elissar, morte d'un cancer à Damas, le 27 janvier 2015, leur papa, Ibrahim, retenu par le gouvernement, comme nous l'avons dit, parce qu'il est médecin.

Nous leur confions aussi Ayman, ingénieur à Damas, qui s'est heurté au refus du gouvernement de le laisser partir. Il avait obtenu un visa au Liban, valable jusqu'au 23 février, pour prendre l'avion vers la France, avec son épouse Caroline et leurs deux filles Marah et Maya. Ils vivent actuellement dans un quartier très dangereux, proche des quartiers occupés par les groupes terroristes, bombardé quotidiennement. Mouna, sa sœur, et sa maman, Fehmieh, nous supplient de les inclure dans nos prières, afin que le gouvernement syrien leur donne l'autorisation de venir en France avant l'expiration du visa libanais.

C. G.

EGLISE CATHOLIQUE - PAROISSE D'ERMONT
 Adresse : Centre Saint Jean-Paul II
 1 rue Jean Mermoz 95120 - Ermont
 Téléphone : 01 34 15 97 75
 Télécopie : 01 34 14 41 94
 Messagerie : paroisse.ermont@wanadoo.fr
 Site : <http://www.paroissedermont.fr>

Saint du 8 février : Jean de Matha

Jean de Matha naît en 1154, au sein d'une famille noble du Vaucluse. Il suit les cours à l'université d'Aix-en-Provence puis de Paris. Ayant obtenu le doctorat, il enseigne la théologie, tout en gardant l'état laïque, alors que tous les professeurs et les étudiants de l'université sont des clercs à l'époque. Sur l'insistance de Maurice de Sully, évêque de Paris, il accepte d'être ordonné prêtre. A la suite d'une vision, il se dévoue à une mission : le rachat et la libération des chrétiens enlevés par des musulmans qui les vendent comme esclaves. Dans ce but, il crée de petites communautés de prêtres et de laïcs qui consacrent un tiers de leurs revenus au rachat des captifs. L'Ordre de la Très Sainte Trinité pour la rédemption des captifs est approuvé par le pape Innocent III, le 17 décembre 1198 (bulle *Operante divine dispositionis*). Le premier monastère des Trinitaires est bâti à Cerfroid (dans l'Aisne), sur une propriété donnée par Marguerite de Blois. L'ordre adopte l'habit blanc à croix pectorale rouge et bleue. Après la mort de son ami ermite, Félix de Valois, Jean de Matha se retire à Rome, où il meurt en 1213. Il fut d'abord enterré à Rome, puis sa dépouille fut transférée à Madrid. Véritable précurseur de l'action humanitaire, il ne fut jamais appelé pendant plusieurs siècles que Jean le Provençal ou Maître Jean. Il fut canonisé en 1666.

C. G.

Prière de Carême

Seigneur Jésus, dans ta profonde sagesse,
 tu guides ton Église et les nations.
 Écoute aujourd'hui notre prière.
 Nos langues sont menacées de confusion
 comme jadis à la tour de Babel.

Bien qu'étant les enfants d'un même Père,
 nous sommes incapables de nous comporter
 comme des frères et des sœurs,
 et voilà que la haine sème encore l'angoisse
 et engendre la mort.

Donne-nous la paix que promet ton Évangile,
 cette paix que le monde ne peut donner.
 Enseigne-nous à la construire
 comme le fruit de la vérité et de la justice.

Écoute les implorations de ta Mère Marie,
 et envoie-nous l'Esprit-Saint
 pour qu'il puisse réconcilier les cœurs et les peuples
 et les unir dans une seule et grande famille.
 Que vienne à nous ton règne d'amour !

Werenfried Van Straaten, fondateur de l'AED (1913-2003)



Actes de génocide



Les Etats vont-ils enfin reconnaître le génocide contre les chrétiens?

Le Parlement européen a voté en session plénière, jeudi 4 février, une résolution qualifiant d'« actes de génocide », de « crimes contre l'humanité » et de « crimes de guerre », les atrocités commises par le groupe terroriste "État islamique" en Syrie et en Irak. C'est une première étape fondamentale pour obtenir que la communauté internationale agisse.

Cette résolution est le résultat du débat qui a eu lieu le 20 janvier dernier, au cours duquel une grande partie des députés européens ont qualifié de génocide le massacre de minorités religieuses, en particulier chrétiennes et yézidiennes, dans les pays en question.

Par ailleurs, le 27 janvier dernier, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a adopté à la quasi-unanimité la résolution 2091 (2016) : « Combattants étrangers en Syrie et en Irak », dans laquelle il a été reconnu que « *les individus qui agissent au nom de l'entité terroriste autoproclamée Daesh [...] ont commis des actes de génocide et d'autres crimes graves réprimés par le droit international.* »

« *L'Assemblée rappelle que le droit international impose aux Etats l'obligation positive de prévenir tout génocide, que les Etats doivent agir sur l'hypothèse que c'est un génocide et, par conséquent, de faire tout leur possible pour empêcher leurs propres ressortissants de prendre part à de tels actes.* »

L'eurodéputé suédois Lars Adaktusson, qui a encouragé cette résolution au Parlement européen, a déclaré : « *Je suis responsable d'une résolution demandant aux États membres de l'UE de définir les exactions commises contre les chrétiens et les yézidis en tant que génocide, et ainsi d'agir dans le cadre de l'ONU pour élaborer des interventions militaires et humanitaires précises.* »

Le 15 décembre 2015, le Parlement lituanien a adopté une résolution sur le génocide des chrétiens et autres minorités religieuses au Proche-Orient et en Afrique du Nord. Des initiatives similaires sont lancées au Congrès des États-Unis. Des responsables politiques tels que Hillary Clinton ont employé ce terme, déjà utilisé par le Pape François en juillet dernier lorsqu'il a affirmé avec aplomb l'existence d'« *un génocide en cours qui doit cesser* ». Le temps est donc venu que l'Union européenne et les Nations Unies appellent la réalité par son nom, et soient cohérentes avec les exigences du droit international.

Le « crime de génocide » a une définition précise en droit international : il implique des crimes « *commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux* ». Il est donc évident que les chrétiens et les yézidis en Irak et Syrie sont victimes de génocide.

Le droit international impose aux États et à la communauté internationale l'obligation de prévenir le génocide, de défendre les groupes qui font l'objet de génocide, et de juger et punir les responsables. La tentative, la complicité, le complot ou l'incitation à commettre un génocide sont également punissables. En conséquence, toute personne ou organisation, quelles qu'elles soient – y compris l'Union européenne ou les États-Unis – qui commet, tente de commettre, est complice de génocide, ou y incite, doit être poursuivie pénalement.

La reconnaissance du génocide est donc la première étape fondamentale pour obtenir que la communauté internationale agisse. L'utilisation du terme de génocide n'a pas seulement une forte signification symbolique ; dans la pratique, la communauté internationale est prête à agir quand elle fait face à un génocide déclaré.

Article visible sur le site de l'Aide à l'Église en Détresse (AED)